



République Française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présent(e)s : Mesdames EVRARD Elisabeth, GROISEAU Stéphanie, PETIT Nathalie, TEILLOUT Aurélie et Messieurs BERNAUDEAU Mickaël, LEMAITRE Thierry, TEXIER Cédric, TRICARD Pierre.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames BOISARD Nathalie, DORET Stéphanie, SOULET Chantal et Messieurs CHAIGNE Bertrand, DESMIERS Victorien, NZECK- SAM-NDECK Armand (pouvoir à T. LEMAITRE), M. RENOUX Julien.

Secrétaire de séance : Madame EVRARD

Date de la convocation : 7 novembre 2019

1) Approbation du compte rendu de la séance du 5 novembre 2019 :

Le compte-rendu est approuvé et les membres du conseil confirment la délibération précédente sur l'adhésion au nouveau contrat de prévoyance du CDG79.

2) Projet rénovation école : résultat appel d'offres déplacement modulaire, choix de l'entreprise :

M. le Maire rappelle que les travaux doivent être commencés avant la fin de l'année afin que la commune conserve l'acquis des subventions obtenues pour la réalisation de la phase 1 du projet de rénovation de l'école soit 350 188 € dont 262 574 € de DETR. Le montant total des travaux étant évalué à 656 436 € HT. Il précise poursuivre les demandes d'aides complémentaires.

M. le Maire donne ensuite la parole à M. Luc COGNY, architecte en charge du projet de rénovation de l'école.

Ce dernier explique aux membres du conseil le déroulé du marché par appel d'offres.

Fin octobre a été lancé un appel d'offres pour le déplacement du modulaire nécessaire à la poursuite de l'école durant les travaux. Les réponses des entreprises devaient parvenir à la mairie, le 12 novembre au plus tard. Cette consultation a été infructueuse. Une deuxième consultation a été engagée par l'architecte avec contact de trois entreprises spécialisées (COUGNAUD, DACET et AGIREAU)

Seule l'entreprise COUGNAUD a répondu.

Le marché comprend trois prestations :

L'infrastructure (gros œuvre) FRAFRIL Construction	12 290.80 € HT
Le démontage et la repose COUGNAUD	22 760.00 € HT
L'électricité et la plomberie GUYONNAUD AUDEBRAND	3 497.60 € HT
Soit une somme globale de :	38 548.40 € HT

Le démarrage des travaux est prévu dernière semaine de novembre. La société FRAFRIL s'est engagée à l'ouverture du chantier le 28/11

La discussion s'engage et après avoir écouté l'ensemble des membres du conseil, lesquels souhaitent le respect des délais par les entreprises, M. le Maire passe au vote. Le projet est approuvé et M. le Maire est autorisé à lancé le chantier avec 8 voix pour et 1 voix contre.

3) Ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial :

Mme PETIT et M. LEMAITRE se sont renseignés auprès de pôle emploi pour le renouvellement de 2 emplois aidés de la commune dont le terme est au 31/12/2019.

Pôle emploi ne peut répondre et n'attend pas de directives avant le début 2020, mais précise toutefois que la prise en charge par l'état serait moindre.

Actuellement, la commune emploie deux contrats aidés, pour l'aide cantinier et le ménage.

Afin de pérenniser le poste d'aide cantinier, poste occupé actuellement par un agent en contrat PEC, M. le Maire propose l'ouverture d'un poste d'agent technique territorial à 35h.

Cet agent sera chargé de la préparation des repas et également de la facturation de la cantine et de la garderie.

A l'unanimité, les membres du conseil votent pour l'ouverture de ce poste.

4) Questions diverses

Pas de questions diverses

Fait à Sainte Ouenne, le 30 novembre 2019
Le Maire,